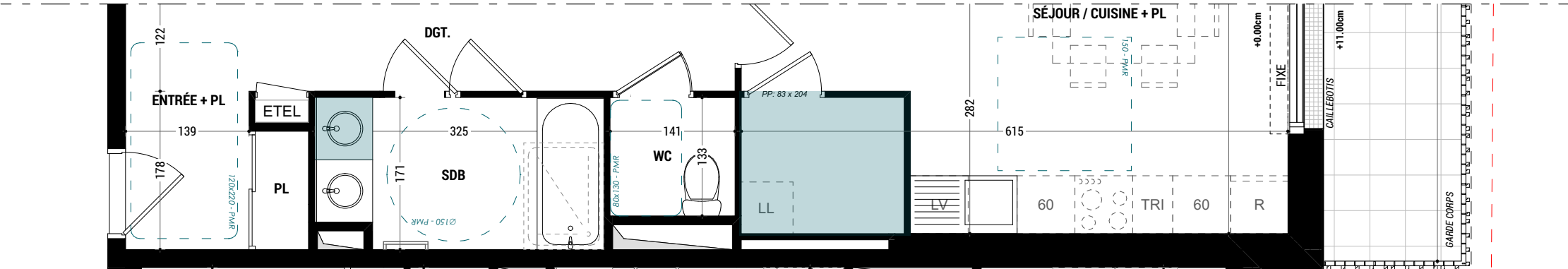


En fonction des nécessités techniques de réalisation, des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan qui ne revêt avant d'être annexé à l'acte authentique de vente, qu'un caractère informatif. Les différences de cotes aboutissant à un écart inférieur de 5% de la surface totale du logement seront tenues pour admissibles et ne pourront fonder aucune réclamation. Les soffites, faux-plafonds, rampants et gaines sont susceptibles d'évoluer en implantation, en nombre et en dimensions. Les canalisations, pieds de ferme, retombées et regards ne sont pas figurés. Les éléments de mobilier (meubles et plans de travail sont placés qu'à titre indicatif.



Alternative au choix de l'acquéreur



SEED





PROMOTEUR COOPÉRATIF
MAÎTRE D'OUVRAGE

RHIZOME

AGENCE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME DUPEUX-GUENEGUES

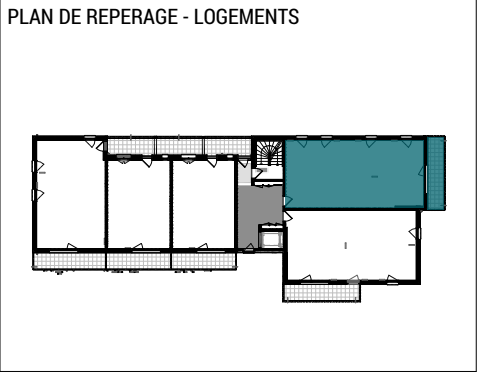
ARCHITECTE - RHIZOME

APP ^T N°	NIVEAU	TYPE
S 201	R+2	T4

DATE : 03/11/2025	INDICE : -
-------------------	------------

SURFACES HABITABLES	
ENTRÉE + PL	5,90
SEJOUR / CUISINE	30,90
SDB	5,35
WC	1,85
CHAMBRE 01	11,35
CHAMBRE 02	9,00
CHAMBRE 03	9,10
DÉGAGEMENT	5,70
TOTAL	79,15

SURFACE ANNEXE	
Balcon	10,55



LEGENDE			
	ETEL	Tableau électrique	LV : Lave vaisselle
	Faux-plafond		LL : Lave linge
	Dalles sur plots	DGT : Dégagement	
	OF :	Ouvrant à la française	PF : Porte fenêtre
	Fx :	Châssis fixe	OB : Oscillo-battant
	AL :	Allège vitrée	— — Emprise balcon niveau supérieur